

26 avr 2013 -15:37

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2013

Suivi du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté 2012

Le Conseil des ministres a pris acte du premier rapportage du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté 2012, présenté par la secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté Maggie De Block.

Le monitoring du Plan fédéral de lutte contre la pauvreté donne l'état d'avancement des actions entreprises de septembre 2012 à mars 2013 en matière de lutte contre la pauvreté.

Les fonctionnaires fédéraux pauvreté sont chargés entre autres des rapports à ce sujet. Conformément au plan fédéral, tous les SPF et SPP, devaient désigner un ou plusieurs fonctionnaires fédéraux pauvreté au sein de leur département. Cette désignation a eu lieu.

Le 26 avril 2013, le réseau des fonctionnaires fédéraux pauvreté s'est réuni afin de poursuivre le monitoring sur la base de l'expérience acquise.

Le monitoring suit les plans politiques, les programmations et les stratégies de lutte contre la pauvreté. Il se fait au niveau des mesures politiques et forme un complément au baromètre interfédéral de la pauvreté.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>

Service de Presse de Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat
à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte
contre la pauvreté

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.fedasil.be>